

tions sur la peau et les fumigations aromatiques dirigées vers les organes génitaux, dans le but de rétablir la constitution et de prévenir un nouveau développement d'hydatides.

Celles qui sont sans pédicule ni ongles et qu'on n'observe que dans certains cas d'hydropisie utérine ou ovarique, n'exigent d'autre traitement que celui de ces affections. Elles ont également les mêmes signes; car on ne s'aperçoit de leur présence que parce qu'elles s'échappent avec le liquide et en empêchent le libre écoulement, lorsqu'on s'est décidé à pratiquer la ponction. Les hydatides à ongles qui sont les plus rares, et qui se manifestent dans le vagin ou sur le col utérin, occasionnent peu d'accidents. Quand on les découvre au moyen du spéculum, il suffit de les détacher et de prévenir leur retour par des soins de propreté et surtout par des injections vaginales faites avec des eaux sulfureuses ou avec une décoction légère d'écorce de chêne ou de racine de grenadier.

Comme le mode de développement et la reproduction des hydatides est encore tout-à-fait inconnue, nous croyons pouvoir nous dispenser de rappeler ici les opinions émises à ce sujet par *Ruisch*, *Albinus*, *Morgagni*, *Boërhaave*, *Vallisneri*, *Morand*, *Pallas*, *Reuss*, *Baer*, *Percy*, *Bremser*, *Désormeaux*, *Bichat*, *Laennec*, *Sæmmering*, MM. *Hipp. Cloquet*, *Breschet*, *Cruveilhier*, *Andral*, *Velpéau*,

Raspail, et plusieurs autres auteurs qu'il est inutile de citer.

DES CONCRÉTIONS CALCULEUSES DE LA MATRICE
ET DES AUTRES ORGANES GÉNITAUX,

D'après un grand nombre d'observations il n'y a aucun doute qu'il peut se former des concrétions calculeuses dans la cavité de l'utérus. *Hippocrate* (1), parle d'une servante de *Dyseris* de Larisse qui à l'âge de soixante ans fut saisie de douleurs aussi vives que celles de l'accouchement et rendit une pierre de la grosseur d'un *peson*. *Aetius* (2) fait également mention des calculs utérins, et conseille d'en faire l'extraction en incisant les lèvres du col avec un scalpel.

La plupart des observations authentiques publiées par les auteurs des siècles derniers, ont été réunies par *Louis* dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de chirurgie. On y voit qu'une fille de soixante ans porta dans l'utérus sans être trop incommodée, une pierre ayant le volume d'un œuf de poule, et offrant neuf gros et demi de pesanteur. Une autre femme était affectée d'un calcul qui ne pesait que quatre onces, et qui aurait dû peser une livre selon *Louis*, si la matrice eût été moins

(1) De morb. popul. lib. V. sect. 12.

(2) Tetrabl. IV. serm. 4. cap. 98.

porreuse. Les symptômes qu'avaient éprouvés ces femmes, étaient de la gêne en marchant, des démangeaisons à la vulve et à la face interne des cuisses. Si dans quelques cas les accidents furent encore moins sensibles, parce que les calculs étaient peu volumineux, dans d'autres, les malades périrent d'épuisement produit par une suppuration abondante, des ulcérations et une dégénérescence locale qui étaient le résultat de la présence des concrétions calculeuses dans l'utérus. Dans ces circonstances malheureuses on trouva non seulement la cavité de l'organe occupée par des pierres volumineuses, mais encore le corps du viscère converti en une matière ayant l'apparence du suif desséché. Le même auteur dit que chez une des femmes, les parois utérines étaient ossifiées et comme moulées autour d'un calcul isolé; il ajoute aussi en citant plusieurs exemples, que dans des cas plus heureux, la nature fit seule les frais de l'expulsion des concrétions lithiques, et qu'elles s'échappèrent d'elles-mêmes de la matrice.

Les observations recueillies par *Louis*, et celles publiées par *Morgagni*, *Régnier de Graff*, *Swammerdam*, *Walter*, *Van Swieten*, *Morand*, etc., ne laissent aucun doute sur l'existence des concrétions calculeuses de la matrice. Un cas des plus curieux est celui de *Bartholin* qui fait mention d'un calcul noirâtre, inégal et pesant quatre livres, qui était renfermé dans la cavité utérine. *Bromfiel* parle aussi de

DES CONCRÉTIONS CALCULEUSES DE LA MATRICE. 759
concrétions formées dans le même organe et ayant le volume de la tête d'un enfant. Enfin, une autre observation tout aussi remarquable est celle rapportée par *Ruisch* (loco citato) qui dit avoir enlevé d'une matrice quarante-deux calculs de différentes grosseurs. Si nous ne craignons pas de dépasser les bornes dans lesquelles nous devons nous restreindre, nous pourrions encore rapporter un grand nombre d'exemples curieux qui ont été cités par *Marcellus Donatus* (1), *Jean Schenck* (2), *Théophile Bonnet* (3), *Etienne Blancard* (4), *Michel Morus* (5), *Joseph Lieutaud* (6), *Foubert* (7), *M. Nauche* (8), et quelques praticiens modernes.

Les causes sous l'influence desquelles se forment les calculs utérins sont encore peu connues. Le célèbre *Louis*, dont la plupart des pathologistes modernes partagent l'opinion à cet égard, pensait que les concrétions de la matrice étaient le résultat de l'aggrégation des parties les plus solidifiables des sécré-

(1) De historia medic. mirabili. lib. IV. cap. 30. 1586.

(2) Observat. med. rar. nov. admir. monstr. lib. IV. 1600.

(3) Sepulchretum seu anatomia practica. lib. III. sec. 24. obs. 18. 1679.

(4) Anat. pract. ration. sive varior. cadav. morb. etc. obs. 74. 1688.

(5) Acta erudit. Leipsic; august. anno 1712.

(6) Histor. anat. med. sistens numer. cadaver. human. t. I. p. 340. 1767.

(7) Mém. de l'acad. de chirurgie t. II. p. 140.

(8) Maladies des femmes. t. I. p. 214.

tions morbides de cet organe, et qu'elles y prenaient naissance de la même manière que les calculs urinaires et biliaires se produisaient dans la vessie ou la vésicule du fiel.

Dans ses mélanges de chirurgie, M. le professeur *Roux* dit avec plus de vraisemblance que les calculs de la matrice étaient le plus souvent le produit de l'ossification des tumeurs fibreuses développées dans ce viscère ou même dans l'épaisseur de ses parois; *Pequet* (1) rapporte deux observations qui sont en faveur de cette opinion et après lesquelles il ajoute: «*Adeo ut pro scirrhis lapidescentibus haberi debeant prædicta corpora.*» Selon M. *Roux*, les tumeurs fibreuses en s'altérant, s'ossifient graduellement ou du moins se recouvrent d'une couche plus ou moins épaisse du résidu salin fourni par le mucus qui les baigne. Ce qui milite en faveur de l'opinion de l'habile chirurgien de l'Hôtel-Dieu, c'est que l'analyse chimique d'un de ces calculs, a montré qu'il était composé d'une quantité considérable de substance animale combinée avec des sels de potasse, de soude et de chaux (2). Un autre calcul du même genre a présenté à M. *Amussat*, du phosphate de chaux et de la gélatine.

Les calculs utérins non adhérens peuvent égale-

(1) *Experiment. nov. anat.* 1651, M. *Nauche* en rapporte également un exemple observé à la Salpêtrière en 1799.

(2) *Revue médicale.* tom. II. page 301. année 1824.

ment tirer leur origine de quelques petites concrétions ou des fragments d'un fœtus, descendus par les trompes à la suite d'une grossesse extra-utérine. Ils peuvent aussi être le résultat de l'ossification ou de l'incrustation, d'une môle durcie, des hydatides, d'un embryon ou d'un fœtus qui ont péri dans les premiers temps de leur formation; enfin, des corps étrangers venus du dehors, ont dans quelques cas été les noyaux des calculs utérins. *Brugnatelli*, qui a fait connaître l'analyse chimique de plusieurs de ces calculs, dit que l'un d'eux, pesant environ deux onces, et dégageant une odeur particulière, présentait une masse informe à surface inégale et blanchâtre. Comme il était insoluble dans l'eau, on le brisa d'un coup de marteau, et l'on ne fut pas peu surpris de trouver dans son centre un morceau du tibia d'un jeune poulet; probablement que l'os entier y avait été introduit dans un accès d'érotomanie et avait servi d'instrument à de honteuses et dégoûtantes manœuvres (1).

(1) Nous lisons dans le n° 5 (6 janvier 1858) de la *Lancette française*, une observation très curieuse: que nous rapportons telle qu'elle est consignée dans cet excellent journal d'après une feuille médicale anglaise.

Une femme de *Newcloses*, habituellement sujette à des rétentions urinaires, est attaquée, le 10 juin, d'impossibilité complète d'évacuer les urines. On appelle un médecin, qui la soulage en la sondant. L'impuissance persiste cependant, et pendant deux mois la malade ne peut vider la vessie qu'à

Les symptômes qui annoncent la présence des calculs dans la matrice sont quelquefois nuls ou du moins très-obscurs; cependant, le plus ordinairement, les malades éprouvent des douleurs sourdes ou pognitives dans l'hypogastre, un sentiment de pesanteur dans les reins, les aines et les cuisses; il se joint à ces signes une démangeaison insupportable à la vulve

l'aide du cathétérisme qu'un chirurgien lui pratique régulièrement deux fois par jour.

Au bout de ce temps, ne pouvant plus subvenir aux frais d'un chirurgien, la femme se sonde elle-même à l'aide d'un tuyau de pipe. Les choses se passent bien pendant quelque temps, mais ensuite le tuyau se brise par malheur dans le canal de l'urètre; la malade fait des efforts pour en extraire le fragment restant, mais elle le fait au contraire, tomber dans la vessie.

Cet accident est arrivé le 15 septembre. La femme se pouvoit alors d'une algalie métallique, et continue son cathétérisme; elle oublie pour ainsi dire le corps étranger intrà-vésical jusqu'au 27 avril. Alors elle commence à se plaindre de douleurs comme pour accoucher. M. Haigh Martin est appelé; il examine les parties, et trouve le tuyau dans la cavité de l'utérus; l'un des bouts sortait à travers le museau de tanche, et était fortement serré par ce viscère, au point que, pour l'en extraire, il a fallu employer des pinces et une force assez considérable. Cette extraction a offert beaucoup de difficulté, car le tuyau s'est brisé plusieurs fois sous l'action de la pince.

Trois ans plus tard, cette femme étant morte phthisique, ses organes génitaux-urinaires ont été disséqués, ils ont présenté les conditions suivantes.

Vessie plus épaisse que dans l'état naturel, ne contenant aucun corps étranger. Au côté gauche, non loin de l'urètre, cet organe présente une plaque (*a patch*) de la largeur d'un *sixpence*, beaucoup plus molle que le reste de la muqueuse

et un écoulement muqueux, purulent ou sanguinolent par le vagin. Les douleurs augmentent ou se reproduisent par intervalles et deviennent quelquefois si aiguës qu'elles déterminent l'expulsion spontanée de concrétions calculeuses. La présence de ces corps étrangers gêne dans quelques cas l'excrétion de l'urine et des matières fécales; lorsqu'ils sont situés près

vésicale, et se déchirant au moindre attouchement du doigt.

« J'ai conclu, dit l'auteur, que c'est par cet endroit que le corps étranger avait passé de la vessie dans le vagin, et de là dans l'utérus en franchissant le museau de tanche. Il me semble effectivement impossible que ce passage ait eu lieu directement de la vessie dans le corps de la matrice, car aucune cicatrice ni ouverture de communication n'a été rencontrée entre ces deux organes. »

Le fragment extrait de la pipe offre trois pouces de longueur, et est fort encroûté de matière calcaire. »

(*East London Lying-in institution*).

Ce fait est fort curieux, surtout par la rareté des circonstances qui l'accompagnent. On connaît, il est vrai, des cas de corps inorganiques trouvés dans la cavité utérine, comme des calculs, par exemple, qui ont donné lieu à des symptômes étranges (Sabatier, *Mém. de l'acad. de chir.*); on connaît aussi des cas de pierres vésicales tombées spontanément dans le vagin; mais aucune de ces observations ne peut être comparée à celle qui précède.

Nous ne pouvons nous empêcher de dire cependant qu'il est douteux que le passage du tuyau dans l'utérus ait eu lieu d'après l'itinéraire supposé par le chirurgien anglais. On serait plutôt tenté de croire que, trompée dans l'exécution du cathétérisme, la femme a introduit l'instrument dans l'utérus au lieu de l'introduire dans la vessie; le point ramolli de la vessie était peut-être la cause des rétentions urinaires auxquelles la femme était préalablement sujette. »

du col, principalement lorsque le museau de tanche se trouve entr'ouvert, on peut en constater l'existence par le toucher, soit immédiatement avec le doigt, soit avec une sonde ou un stylet moussé.

Les signes que nous venons d'indiquer sont loin d'être constants, car souvent les calculs utérins n'occasionnent aucun accident et ne sont reconnus qu'après la mort. Quoique en général on ne les trouve que chez les femmes d'un âge avancé, cependant leur existence a été également constatée chez des jeunes femmes, chez des filles de vingt-neuf ans, de dix-sept, de quinze et même chez une petite fille de cinq ans qui avait succombé à une rétention d'urine. A l'autopsie, on reconnut que la vessie était saine mais que la matrice contenait un calcul de couleur blanche et du volume d'un gros œuf de pigeon (1) *Ramazini* dit également avoir vu une pierre spongieuse extraite de l'utérus d'une petite fille.

Le traitement des calculs utérins, varie selon les circonstances, leur forme, leur grosseur et la position qu'ils occupent dans l'organe gestateur. Lorsque leur présence n'altère pas la santé générale et quand leur existence n'a été constatée que par la sortie de quelque fragment pierreux, on doit se borner à en favoriser l'expulsion complète, au moyen des bains et des injections émollientes et narcotiques. Si les accidents

(1) *Éphémérides des cur. de la nat. décade 1^{re}. année 4 et 5. obs. 65.*

étaient graves et si le col de la matrice était large et facilement dilatable, on tâcherait de faire l'extraction immédiate des calculs avec des tenettes étroites et allongées; on pourrait également se servir avec avantage de la pince dite de *Hunter* et encore mieux de la pince à trois branches employée pour la lithotritie. Si l'orifice du col ne permettait pas de faire pénétrer les instruments, il faudrait d'abord l'agrandir par un ou plusieurs débridements, ainsi que le pratiquait *Aetius*, il y a plus de 1300 ans, et achever ensuite l'opération qui alors serait devenue très facile. Dans le cas où le calcul serait adhérent, on devrait tâcher de le détacher en l'ébranlant avec précaution; enfin, s'il était comme moulé sur les parois de l'utérus, et si surtout il était recouvert d'aspérités, tous les efforts d'extraction seraient non seulement inutiles mais même produiraient des déchirements meurtriers. Dans ce cas, que tous les praticiens regardent comme étant au dessus des ressources de l'art, nous pensons qu'on pourrait recourir à la lithotritie et réduire ainsi le calcul en poudre avec plus de facilité et moins de danger qu'on le faisait dans la vessie. Nous terminerons en disant qu'on ne devra jamais tenter les opérations que nous venons d'indiquer avant d'avoir acquis la certitude de l'existence des calculs dans la cavité utérine; on levera tous les doutes à cet égard en introduisant une sonde qui par le choc et le frottement permettra d'apprécier la consistance et la dureté de la concrétion et sou-

vent même d'en détacher des fragments. Ces parcelles calculeuses amenées au dehors seraient comme lorsqu'elles sont expulsées spontanément, des preuves certaines et irrécusables, pourvu qu'on soit sûr qu'elles ne sont pas sorties de la vessie par le méat urinaire, ou qu'elles ne se sont pas formées dans le vagin par une fistule vésicale.

Les concrétions pierreuses qui se forment dans le tissu même des parois de la matrice n'exigent aucun traitement et l'on doit se borner à combattre les accidents qu'elle déterminent en se conduisant de la même manière que pour les tumeurs fibreuses dont nous allons bientôt nous occuper.

Les petits calculs que l'on trouve dans les ovaires et dans les trompes, n'exigent également aucun traitement; d'ailleurs ils ne déterminent pas d'accidents et ne peuvent se reconnaître pendant la vie par aucun signe appréciable. Ceux qui se forment dans le vagin ressemblent à des graviers rougeâtres et sont alors composés d'acide urique, ou bien ils sont d'un volume plus considérable, d'apparence crayeuse, de couleur blanche, et ont pour base le phosphate de chaux et ammoniaco-magnésien. — Les calculs vaginaux de cette dernière espèce peuvent quelquefois devenir très volumineux; *Kæler* (1) en a trouvé cinq pesant ensemble sept onces, dans le vagin d'une femme atteinte d'un prolapsus de l'utérus. C'est sur-

(1) Dict. de méd. tom. IV, art. calcul.

tout dans les cas de déplacement de cet organe, que l'on rencontre ces concrétions qui ont été bien décrites par *Graaf*, *Lankisch*, *Bouvet*. Les corps étrangers qu'on laisse séjourner et s'altérer dans le vagin, deviennent des causes fréquentes de calcul dont les noyaux sont ordinairement des fragments d'éponge, de pessaires de liège ou de cire. *Hoffmann*, *Walter* M. *Breschet* et quelques autres auteurs citent des exemples de ce genre.

Ces concrétions vaginales qui sont peu dangereuses par elles-mêmes, mais souvent excessivement incommodes, peuvent être non seulement le résultat d'une sécrétion morbide de l'utérus proci dent, mais encore d'une infiltration de l'urine. Elles se forment comme les incrustations calcaires qui recouvrent les pessaires laissés long-temps dans le vagin. On constate facilement leur présence par le toucher ou par l'introduction d'une sonde dans le canal vulvo-utérin. Dès qu'on les a découvertes, on doit les retirer avec une pince ou des tenettes appropriées et prescrire ensuite pour prévenir leur nouvelle formation des injections vaginales et l'usage fréquent des bains.

Enfin les concrétions calculeuses, que quelques auteurs, entr'autres, *Stæller* et *Sæmmering* disent avoir rencontrées sur la surface des grandes et des petites lèvres, se reconnaîtront facilement par la simple inspection des parties, et il sera toujours facile, dans ce cas, d'en faire l'extraction.